

Comment je suis devenu bibliste, découvreur de la rhétorique biblique

TOUTE VOCATION VIENT DE TRES LOIN

À la fin de la guerre de 40, à Évian, je devais avoir six ans et je désirais vivement pouvoir servir la messe. Mais il fallait apprendre à le faire ! La difficulté ne résidait pas dans les différents gestes à accomplir, en particulier avec le missel et le voile du calice ; le problème majeur c'est qu'il fallait répondre au prêtre, en latin. Donc des paroles qu'il fallait mémoriser sans en comprendre le premier mot ! Au pied de l'autel, le prêtre commençait ainsi : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*. La réponse n'était pas difficile : *Amen* ! Mais il reprenait en disant : *Introibo ad altare Dei*, et il fallait enchaîner avec *ad Deum qui laetificat juventutem meam*. Ce que j'ai pu pleurer, car j'étais déjà incapable d'apprendre par cœur ! Comme quand il fallait demander du chocolat aux Américains qui avaient débarqué jusque chez nous, en anglais ! Enfin, j'ai pu servir la messe, mais pour le chocolat, je ne me souviens plus.

Dix ans plus tard, j'étais en Quatrième au Petit séminaire saint François de Sales à Thonon. C'était en 1956, l'année où paraissait en un seul volume pour la première fois, *La Bible de Jérusalem*. Je désirais me la procurer et j'en parlais au prêtre qui était ce que l'on appelait alors mon « directeur de conscience » — aujourd'hui ça ne se dit plus : on a d'abord dit « père spirituel », et maintenant « accompagnateur spirituel ». Ce bon prêtre, un lointain parent, se trouva bien embarrassé et me conseilla de n'en rien faire, parce que dans la Bible (c'est-à-dire dans l'Ancien Testament) il y a bien des choses fort peu convenables, surtout pour un garçon de mon âge. Si j'avais un peu de sous, ce serait certainement mieux d'acheter un appareil photo. Il faut dire que ce prêtre animait le labo photo, où j'avais appris à développer les pellicules et à faire des tirages papier. Eh bien, je ne laissais pas diriger ma conscience par un autre et je me procurais la toute nouvelle Bible de Jérusalem, que j'ai encore. C'est longtemps après que j'ai pu admirer la conduite de Tamar qui se déguisa en prostituée en se voilant, aguicha son beau-père, et se fit engrosser par lui ; et aussi celle des deux filles de Lot qui, désespérant de trouver mari, pour perpétuer la vie, chacune à leur tour enivrèrent leur père et, elles aussi, se firent ainsi engrosser par lui. Or Ruth, descendante de la première fille de Lot se trouve, avec Tamar, dans la généalogie de Jésus...

Je dois dire que mes professeurs de Troisième m'avaient tous qualifié, dans mon livret scolaire, de « fantaisiste », parce que je ne faisais pas les choses comme les autres... Dont acte.

Pourquoi ai-je exhumé ces deux événements ? Parce qu'ils touchent à la Bible, que je voulais lire et que je récitais, sans le savoir, en servant la messe :

Introibo ad altare Dei cite le verset 4 du psaume 43 : « Et j'irai jusqu'à l'autel de Dieu ». Toutefois, si je le raconte, c'est pour rappeler comment on avait caché la Bible. Le latin la recouvrait d'un voile tellement épais que ceux qui n'avaient pas appris cette langue ne comprenaient pratiquement rien de ce qu'ils récitaient. Et puis, chez les catholiques, la Bible, l'Ancien Testament, était en quelque sorte « mise à l'index ». C'était toute une époque ! Heureusement, les temps ont bien changé et j'ai eu la chance de vivre cette révolution.

ÉCOUTER

Après mes deux ans de noviciat, je fus envoyé au Juvénat à Laval où, pendant deux ans, j'étudiais les langues classiques, français, latin et grec. Par l'entremise des Facultés catholiques d'Angers, nous étions inscrits en Sorbonne où nous allions passer les examens en fin d'année ; mais les cours nous étaient dispensés à la maison par des professeurs jésuites, sur le programme de la Sorbonne. Les œuvres que nous devions étudier n'étaient pas toutes de la plus haute moralité, par exemple *Les liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos ! J'avais été frappé par les réactions de certains de mes condisciples très sévères sur ces auteurs. Et je me disais : « Mais enfin, avant de juger et de rejeter, il faut d'abord prendre le temps de les écouter, pour tenter de les comprendre ! » Nous avions une sorte de revue interne, où j'écrivis un article sur ce sujet. Je viens de le retrouver dans mes archives ; j'avais oublié de l'avoir conservé ! Il est intitulé « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ».

Je dois aussi raconter une chose que je n'avais pas pu écrire dans cet article, mais qui m'avait beaucoup marqué. Nous avions un père spirituel que je comparais à un juke-box, cet appareil qu'on trouvait alors dans les cafés : on choisissait la chanson qu'on voulait écouter, on mettait une pièce de monnaie et la machine allait prendre le disque de vinyle et le mettait sur un tourne-disque. Quand on allait voir ledit père spirituel, à peine avait-on ouvert la bouche, qu'il nous lançait un de ses disques tout prêts sur différents sujets spirituels : pauvreté, chasteté, obéissance, prière, mortification, etc. Un jour, j'avais préparé la rencontre en écrivant, sur un dos d'enveloppe, comme on faisait à l'époque, à l'encre rouge, ce que je voulais lui dire. Et je commençai l'entretien ainsi : « Aujourd'hui, c'est moi qui parle et vous écoutez. » Il se récrie aussitôt, mais je l'arrête : « Non, j'ai des choses à vous dire, et vous prendrez la parole quand je vous la donnerai. » Surpris, il se tut et je lui dis ce que j'avais sur le cœur, que je désirais être écouté avant d'entendre ses sermons. La démarche n'eut guère d'effet, et je décidai de changer de père spirituel.

Une dernière chose qui va toujours dans le même sens. Pendant les deux années que j'ai passées à Laval, j'ai fait le catéchisme dans une école pour les sourds. C'était une grande école, réputée, tenue par des religieuses remarquables, avec une aile pour les garçons et une autre pour les filles. Avec quelques compagnons, nous travaillions pour les garçons. Ils étaient entraînés à lire sur les lèvres, autrement dit à écouter avec les yeux. En somme, comme nous, étudiants en Lettres, devions

écouter ce que nos auteurs avaient écrit ! Le jeudi nous les emmenions jouer aux gendarmes et aux voleurs dans les bois : je vous laisse imaginer combien les conditions du jeu étaient différentes par rapport à ce que nous avions pratiqué entre entendants. Le plus problématique était d'annoncer la fin de la partie avec des gens qui ne pouvaient pas entendre le sifflet.

Je m'étais promis d'étudier le thème de l'écoute dans la Bible. Ce que je fis durant la philosophie à Chantilly. J'utilisais tout simplement les concordances et je classais les occurrences comme je pouvais, d'abord en examinant les divers sujets du verbe « écouter », Dieu, l'homme, le peuple, Jésus, puis ses objets : le cri, la supplication, la question... J'ai conservé aussi ces premiers travaux.

Après la régence de deux ans à notre collègue Notre Dame d'Afrique à Alger et une année pour continuer l'apprentissage de l'arabe, ce fut la philo à Chantilly et puis deux ans à la Faculté des lettres d'Aix en Provence où je poursuivis mes études de lettres, mais cette fois-ci avec l'arabe ; j'obtins le DEUG, la licence et la maîtrise d'arabe. Puis je commençais les études de théologie dans notre scolasticat de Lyon Fourvière. Durant la deuxième année, en 70-71, je participais au séminaire biblique animé par le P. Paul Beauchamp sur l'Alliance. C'était un séminaire très demandé, mais Beauchamp avait limité le nombre des participants à 12. Les quelque 40 candidats se sont donc retrouvés dans une salle où il fallait exposer ses motivations. J'étais bien décidé à résister jusqu'au bout... Je fis d'abord une première intervention, le 25 mars 71, sur « La plainte dans la structure de l'alliance » : après l'analyse littéraire d'une série de textes de plainte, je proposais une hypothèse concernant les éléments constitutifs de la « forme » de la plainte¹. Et enfin, je vérifiai l'hypothèse sur une deuxième série de textes lus plus rapidement. C'était l'époque de « l'histoire des formes », plus connue sous son nom allemand de *Formgeschichte*. Voici donc l'hypothèse que j'avais formulée à partir de l'examen d'un certain nombre de textes de plainte :

1. CRI a) cri du nom « Seigneur, mon Dieu »
b) mention du cri entendu je crie, tu réponds
/ou/ non entendu je crie, tu n'écoutes pas
2. Prologue historique : « Tu as écouté, libéré nos pères/ tu nous donnais la victoire, tu étais présent/ nous pouvions te louer »
3. Motif de la plainte
« ET POURTANT tu ne nous écoutes plus/ tu nous laisses redevenir esclaves/ tu nous laisses battre/ tu es absent »
4. POURQUOI, Seigneur mon Dieu ? n'es-tu pas fidèle ?
JUSQU'À QUAND nous abandonneras-tu ?

¹ Par exemple, la forme des récits de guérison comprend les éléments suivants : 1. situation de l'infirme ; 2. rencontre avec le thaumaturge ; 3. demande ; 4. parole qui opère la guérison ; 5. sa constatation ; 6. chœur final d'acclamation (voir mon *Le fait synoptique reconsidéré*, 13).

5. PROTESTATION D'INNOCENCE

/ou/

CONFESSION DES PECHES

6. SUPPLICATION : « libères-nous,

reviens et/ou fais-nous revenir
souviens-toide l'alliance antérieure
de ce que tu as dit, juré

7. POUR TON NOM

a) pour ne pas laisser outrager ton nom par nos ennemis
et/ou

b) pour que nous puissions louer ton nom (p. 241 du volume des comptes-rendus)

Revoyant ces comptes-rendus du séminaire, je constate que j'avais été très attentif aux parallélismes et aux chiasmes selon lesquels les textes étaient construits, les récurrences de signifiants, les séries (par exemple dans le fameux Ps 22). C'est que Beauchamp nous avait rendus sensibles à ces phénomènes d'écriture. En fait, il préparait un article sur le sujet qui devait sortir deux ans plus tard². Je me souviens aussi avoir utilisé pour mon exposé le rétroprojecteur, qui, à l'époque, était une magnifique nouveauté, un bel outil pédagogique³. Je fis aussi, le 3 juin, un autre exposé sur « Les textes de la nouvelle alliance ». Je fus très heureux d'avoir pu réaliser ces travaux, d'autant plus qu'ils eurent l'heur de plaire aussi au professeur !

Peu avant la fin de l'année, j'eus cependant une déconvenue. Nous devions rédiger un compte-rendu de nos activités de l'année et comparaître devant un jury de trois professeurs pour valider l'année. Cet acte académique était appelé le « Conseil d'exercice ». En faisaient partie, Paul Beauchamp, professeur d'Ancien Testament, Edgard Haulotte pour le Nouveau Testament, et, si je me souviens bien, de Ted Leonard pour la dogmatique. Beauchamp me félicita pour mon travail sur l'Alliance, mais releva le fait que je n'avais rien fait, ni cours, ni lecture significative, ni travail écrit, sur le Nouveau Testament. Cela n'était pas acceptable et il me fallait présenter un papier sur le Nouveau Testament, avant la fin de l'année. J'étais loin de m'attendre à ce qui me parut un reproche et une punition sévère. Mais il fallait bien obtempérer. Que faire ? Que faire sans devoir trop investir, car le temps pressait ? C'est alors que je me souvins de mes recherches sur le thème de l'écoute dans la Bible... et je me rappelai qu'au chapitre 8 de Luc, se trouvait une belle concentration du verbe « écouter » (*akouein*), non seulement dans la parabole dite du Semeur, mais aussi dans la suivante, la parabole de la lampe, dans l'épisode où la mère et les frères de Jésus viennent pour le voir et à qui il répond : « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui *écoutent* la parole de Dieu et qui la font » (8,21) et même de la tempête

² P. BEAUCHAMP, « Quelques faits d'écriture dans la poésie biblique ».

³ À moins que ce fut encore l'épidiascope, enfin un appareil qui permettait de projeter un document sur écran.

apaisée qui s'achève avec le verbe « obéir » (*hyp-akouein*) : « Qui donc est-il, pour qu'il commande aux vents et aux flots et qu'ils lui *obéissent* ? » (8,25). Ce que j'avais fait correspondait à ce que recommandait Beauchamp : « tendre la corde à linge », c'est-à-dire trouver le fil qui relie un certain nombre de péricopes. Il utilisait aussi la métaphore de la tringle sur laquelle coulissaient les différentes parties d'un rideau. La tringle que j'avais identifiée était celle de l'écoute, concrétisée par les reprises lexicales.

Je fis donc le papier requis et le présentai au professeur de Nouveau Testament qui l'accepta, sans autre commentaire. Je le présentai au P. Beauchamp, qui me dit : « C'est bien, mais il faudrait aller au-delà du chapitre 8 et voir ce qu'il advient de ce thème dans l'ensemble du troisième évangile. » J'étais alors bien loin de me douter que ce devait être un nouveau point de départ, si je puis dire, de ma vocation de bibliste.

Aiguillonné par la réprimande⁴, puis par l'encouragement qui s'en est suivi, je me mis au travail l'année suivante. Je copiais tout le texte de l'évangile de Luc sur des pages que je collais sur les murs et sur les portes de ma chambre, pour les avoir toutes sous les yeux dans l'ordre et, obéissant aux conseils reçus du maître durant ses cours et le séminaire, je soulignais les mots et surtout les phrases qui revenaient. Dans l'esprit de la *Formgeschichte*, je cherchais à identifier des « formes », avec leurs éléments constitutifs. Ce fut le travail de toute ma troisième année de théologie qui déboucha sur un mémoire intitulé « Première enquête sur les "unités" de Luc ». Et voici le texte de mon « Introduction » :

Après avoir étudié dans le chapitre 8 (en comparaison avec Mt et Mc) et constaté le centrément et le regroupement lucanien autour du mot « écouter » j'ai voulu examiner quelle place ou quel rôle pouvait tenir cette unité de Lc 8 dans l'ensemble du 3^e évangile.

Méthode d'exposition : comme il me semble que la manière d'écouter (Lc 8,18) et de lire est aussi importante que le contenu de ce qu'on écoute (ou autrement dit que les questions de méthode sont aussi importantes que les résultats), je ne me contenterai pas de donner dans ces quelques pages les résultats de mon travail, mais aussi le chemin que j'ai suivi, ne serait-ce que pour ma gouverne personnelle et pour m'attirer remarques et conseils de la part de mon professeur d'exégèse, puisque je considère que son rôle est d'apprendre à lire, d'enseigner la lecture et que je considère que le prédicateur, que je serai, doit être un « maître » d'écoute, au sens où cette étude me l'a révélé.

J'avais repéré une première récurrence : « enseigner et guérir ». Souvent il était dit que Jésus enseignait et guérissait, mais il y avait aussi le corrélat passif

⁴ « Ne méprise pas, mon fils, la correction du Seigneur, et ne prends pas mal sa réprimande, car le Seigneur reprend celui qu'il aime, comme un père le fils qu'il chérit » (Pr 3,11-12) ; « Le fou méprise la correction paternelle, qui observe la réprimande est avisé » (Pr 15,5).

de ce couple : les foules venaient à lui pour « l'écouter et être guéris ». Puis je découvris une autre récurrence, toute une série de questions sur l'identité de Jésus : « Qui est-il donc celui-là que... » Je relevais aussi les répétitions de termes comme « foi », « puissance », etc. Et j'en vins, de fil en aiguille à identifier des « unités » qui regroupaient le plus souvent plusieurs péricopes où se retrouvaient ensemble ces récurrences. Par exemple, des unités qui commençaient et/ou finissait par le couple enseigner-guérir et qui comportaient aussi une question sur l'identité de Jésus. Je finis par identifier les limites de neuf unités.

Ce doit être en fin de troisième année que je découvris aussi qu'une de ces séquences formait une très belle construction concentrique : au début un homme aux pieds paralysés qu'on amène à Jésus qui le guérit, à la fin un homme à la main paralysée qui est aussi guéri, puis, en allant vers le centre, le second passage est une controverse qui regarde le fait que Jésus « mange » avec les pécheurs et le cinquième passage une autre controverse sur le fait que les disciples froissent des épis pour « manger » des grains de blé le jour de sabbat parce qu'ils ont faim. Donc deux controverses sur le manger. Au centre enfin, la parabole du vieux et du neuf, vêtement vieux et vêtement neuf, outres vieilles et outres neuves :

Jésus guérit un paralysé qui ne pouvait se servir de ses pieds	5,17-26
Il est interdit de manger avec les pécheurs	5,27-35
PARABOLE DU VIEUX ET DU NEUF	5,36-39
Il est interdit de manger des épis le sabbat	6,1-5
Jésus guérit un paralysé qui ne pouvait se servir de son bras droit	6,6-11

Tout heureux de ma découverte, j'étais allé la montrer à Beauchamp et je lui dis : « La parabole est certainement interpolée », ce qui signifie qu'elle n'est « pas à sa place », qu'elle a été « ajoutée après coup », qu'elle est « secondaire ». Ça se disait volontiers à l'époque. Il me répondit : « Malheureux ! Vous ne voyez pas qu'elle est en plein centre ? » Je me défendis : « Bien sûr que si, que je le vois ! Mais quel est le rapport de cette parabole avec les quatre autres passages ? » Et lui, en bon pédagogue : « Alors, retournez dans votre chambre et réfléchissez ! » À l'époque on se vouvoyait entre professeurs et étudiants jésuites ! C'était en 1972 et il m'aura fallu trente ans pour découvrir la solution de cette énigme⁵.

⁵ Voir mon livre *Lire la Bible*, 238-239 ; *L'Évangile de Luc*, 2005, 251-279 ; *L'Évangile de Luc*, 3^e édition revue, 255-281.

LINGUISTIQUE ARABE

Il me faut revenir en arrière, car je n'étais pas destiné à la Bible, mais à la linguistique arabe. Quand j'étais entré dans la Compagnie de Jésus, j'avais demandé d'être envoyé dans la mission du Tchad qui, pour les Jésuites, avait commencé en 46. Donc en 59, cette mission était encore toute jeune. Et puis en 57 j'avais lu l'encyclique *Fidei donum*, où le pape demandait d'envoyer des prêtres en Afrique. Après le jувénat, à l'automne 1963, mon Provincial m'envoya faire ma régence en Afrique ; cependant pas au Tchad, mais en Afrique du Nord, à Alger, au collège Notre-Dame d'Afrique. Pendant deux ans, j'étais surveillant, chargé de la division des classes « d'accueil », Quatrième et Troisième, pour des garçons, tous Algériens, qui avaient été retardés dans leur scolarité par la guerre. Deux très belles années, pendant lesquelles j'enseignais le français et le dessin industriel que je n'avais jamais étudié ! Mais, comme dit le proverbe bien connu : « Si tu ne connais pas une matière, enseigne-la ». J'ai même fait le prof de sport et mis en scène *Le malade imaginaire*, dans la droite ligne de la pédagogie jésuite ! Et puis, le soir à dix heures, le P. Devillard nous donnait, à moi et à un autre régent, nos premiers cours d'arabe. Nous suivions aussi ses cours d'arabe avec les élèves de Quatrième d'accueil. Après les deux ans de régence, nous avons obtenu de rester une troisième année à Alger pour continuer l'apprentissage de l'arabe littéraire dans un centre animé par les Sœurs des Saints-Cœurs, libanaises et syriennes, que le Cardinal Duval avait fait venir pour animer et promouvoir l'enseignement de l'arabe dans les écoles catholiques. J'étais en deuxième niveau et mon collègue, Jean-Noël Gindre, en troisième niveau avec un jeune prêtre qui devait devenir célèbre, « le prêtre des loubards », Guy Gilbert.

J'ai déjà dit que, à mon retour en France, après la philo, je poursuivis mes études de lettres avec l'arabe jusqu'à la maîtrise : c'étaient les années 67-68 et 68-69. Je me suis donc retrouvé en mai de ma première année en pleine révolution. Comme tous les autres, le département d'arabe devait entrer dans la danse des réformes. Le certificat dit de « linguistique arabe » était en réalité de la vieille philologie, et nous décidâmes de nous tourner vers la linguistique moderne en faisant appel au Directeur du département de Linguistique, Georges Mounin, pour lui demander d'animer pour nous, professeurs aussi bien qu'étudiants, un séminaire de véritable linguistique. Le sujet en fut la coordination et nous avons pris comme corpus le fameux roman de Taha Hossein, *Le livre des jours* (*Kitāb al-'ayyām*). Ce fut mon premier contact avec la linguistique moderne. Par ailleurs, mes condisciples (nous étions quatre de mon année : un Libanais chrétien maronite, un Tunisien musulman, une Juive d'Alexandrie et moi, le jésuite de service) m'élurent au « Comité de la grève » où, inconnu au bataillon des étudiants engagés politiquement, je fus appelé « le camarade d'arabe ». Mais cela est une autre histoire qui n'entre guère dans mon itinéraire intellectuel...

L'année suivante, pour mon mémoire de maîtrise, j'avais choisi de travailler sur une question qui m'intriguait, celle de la réforme de l'écriture arabe. J'avais expérimenté combien il est difficile de lire l'arabe, parce que ne sont écrites que les consonnes et les voyelles longues et que pour lire un texte imprimé, livre ou journal, il faut deviner les voyelles brèves. Selon la formule bien connue, pour les langues occidentales, il faut lire pour comprendre, alors que pour l'arabe il faut comprendre pour lire. J'avais entendu parler de différents projets de réforme, comme celle qu'avait faite Atatürk pour le Turc qui avait pris effet le 1^{er} novembre 1928. Dix ans après, l'Académie de langue arabe du Caire avait commencé à examiner et discuter certaines des difficultés liées à l'écriture arabe, à sa *scriptio defectiva*, et, au sortir de la guerre, le 15 octobre 1945 elle avait lancé un concours du meilleur projet de réforme de l'écriture arabe ; le 19 mai 1947 une commission fut formée pour étudier les projets reçus dont le nombre dépassait les deux-cents. Je passais donc l'été 69 au Caire où je travaillais à l'Académie de langue arabe, épluchant des centaines et des centaines de pages des comptes-rendus de séances et photographiais quelques représentants des différentes catégories de projets.

La Faculté des Lettres d'Aix me proposa de publier ce mémoire dans les Annales de la faculté. Comme j'avais rencontré quelques linguistes de la Faculté des Lettres d'Alger, il avait été question de le publier là. Dans mon innocence, je n'avais pas réalisé que ma conclusion où j'exposai ce que j'appelais « les trois mythes de la langue arabe (le mythe de la langue divine, celui de l'unité et celui de l'âge d'or) qui avaient bloqué toute réforme de l'écriture, devait faire difficulté. Finalement le mémoire fut publié au Liban, dans la collection « Hommes et Sociétés du Proche-Orient », sous le titre *L'Écriture arabe en question. Les projets de l'Académie de Langue Arabe du Caire de 1938 à 1968*. Par ailleurs, mes collègues jésuites d'Algérie m'aiderent à prendre conscience que je ne pourrais jamais travailler dans le domaine de la linguistique arabe dans ce pays ; si c'était le domaine où je désirais m'investir, ce ne pouvait être qu'au Liban, au sein de notre Université Saint-Joseph.

Je fus amené à rencontrer durant ma première année de théologie le P. Michel Allard, Directeur de l'ILO (Institut de Lettres Orientales), qui faisait partie de l'Université Saint-Joseph. Il était très préoccupé par une réforme qu'il jugeait indispensable et urgente de la pédagogie de l'arabe, non seulement dans notre centre d'enseignement aux étrangers, le CREA (Centre religieux d'études arabes), mais aussi dans l'enseignement de l'arabe, langue maternelle. Il m'invita donc à le rejoindre à Beyrouth après mes études de théologie. C'est aussi à ce moment-là qu'un collègue espagnol, Miguel de Epalza, me mit en contact avec un éditeur spécialisé dans les méthodes modernes d'enseignement des langues, la Librairie Marcel Didier. Cet éditeur cherchait à publier une méthode SGAV (structuro-globale audio-visuelle) selon la pédagogie de « L'école Saint-Cloud – Zagreb », de l'École normale supérieure de Saint-Cloud et de l'institut de Zagreb fondé et dirigé par Petar Guberina pour l'éducation des sourds. Henri Didier m'envoya un projet qui lui avait été soumis, pour avis. Je

répondis en émettant des réserves très sérieuses, expliquant comment, à mon avis, il faudrait procéder. Il me demanda alors de lui faire une méthode. Je répondis que je ne pourrais le faire qu'après mon arrivée au Liban, où je pourrais réunir une équipe d'auteurs libanais. Ce que nous fîmes et la méthode sortit en 80 pour le premier niveau et en 81 pour le deuxième, sous le titre *Min al-Khalīj 'ilā l-Muḥīt (Du Golfe à l'Océan)*. Entre temps, Didier avait été racheté par Hatier, c'est pourquoi la méthode (livres, films et enregistrements) fut publiée par Didier/Hatier. Par ailleurs, je commençais, durant l'été 71, à travailler au projet d'arabe fondamental que le P. Allard avait lancé, sur le modèle des enquêtes du français fondamental, à savoir des calculs de fréquence du vocabulaire, avec le but pédagogique d'enseigner pour commencer le vocabulaire le plus fréquent (la fréquence devait être corrigée ou complétée par des enquêtes de disponibilité).

Durant ma première année de théologie en 69-70, j'ai été amené, je ne sais plus comment, à donner un cours d'arabe pour débutants à Lyon 2, dans le cadre des cours pour la coopération. Je goûtais ainsi à la pédagogie de l'arabe... Parmi mes étudiants, il y avait un jeune dominicain, Régis Morellon, qui devait devenir un grand spécialiste des sciences arabes du temps de leur grandeur et qui fut directeur de l'Institut Dominicain d'Études Orientales (IDEO) au Caire. À la fin de l'année, les plus hautes autorités de l'enseignement de l'arabe en France me proposèrent d'abandonner le cours d'arabe que je donnais et de prendre le poste de prof d'arabe au lycée Ampère, avec promesse d'être titularisé dès l'année suivante. En réalité, je me voyais pris dans un conflit qui n'était pas le mien et qu'il serait oiseux de raconter ici. Après mûre réflexion, je démissionnais de mon cours d'arabe à la faculté et déclinais l'offre du Lycée Ampère, non sans avoir remercié chaleureusement ceux qui m'avaient honoré de leur confiance.

Pour me préparer au travail de linguistique appliquée à l'enseignement des langues, je suivis une formation dans un centre agréé par le CREDIF (Centre de Recherche et d'Études pour la Diffusion du Français) durant laquelle je donnais un cours de français langue étrangère. L'année suivante, je m'initiais à l'anglais avec la méthode SGAV d'anglais de l'époque (je ne connaissais que l'italien et l'arabe, outre le latin et le grec, mais pas l'anglais). Il me semblait en effet indispensable que, pour être du côté de l'auteur, je devais avoir été du côté de l'enseignant mais aussi de l'apprenant. Par ailleurs, je fis aussi, durant mes études de théologie, une licence de linguistique et un certificat de phonétique-phonologie à la Faculté des Lettres de Lyon 2.

Un des problèmes de l'enseignement traditionnel de l'arabe était (est toujours sans doute) la place excessive donnée à l'apprentissage et à l'analyse des flexions désinentielles, ces finales des substantifs et adjectifs qui changent selon la fonction du mot dans la phrase ; un peu comme les cas du latin ou du grec ou... du polonais ! Or les flexions marquées par une voyelle brève (« i », « a », « u ») ont largement tendance à disparaître ou à être neutralisées (centralisées en « e »). Dans des méthodes d'enseignement modernes, il me semblait nécessaire de n'accorder à ce domaine de la grammaire, que le peu d'attention qu'il

méritait. Encore fallait-il étudier l'usage de ces flexions dans la pratique orale de l'arabe littéraire contemporain. Il n'existait aucune recherche sur ce sujet. Je décidai, avec l'accord, bien sûr, du P. Allard que ce serait le sujet de ma thèse de Troisième cycle.

À la fin de mes deux années d'arabe à Aix-en-Provence, ma professeure Claude Audebert m'avait conseillé, pour la thèse, de sortir d'Aix et de chercher d'autres professeurs, qui soient de vrais linguistes. Je « montais à Paris » où j'obtins un rendez-vous avec André Miquel à Censier : il me reçut 15-20 minutes pendant lesquelles il dut répondre à plusieurs coups de fil et eut la visite de quelques autres personnes. J'ai compris et je l'ai vivement remercié. Puis j'ai demandé rendez-vous à David Cohen qui m'a invité à une réunion de la Société linguistique de Paris à l'issue de laquelle nous avons fait les cent pas dans une cour de la Sorbonne, à nuit tombée. J'ai donc décidé de retourner à Aix et Georges Mounin accepta de diriger ma thèse de troisième cycle sur « L'emploi des flexions désinentielles en arabe littéraire parlé au Liban ». J'ai fait plusieurs séjours à Aix où je travaillais au laboratoire de phonétique dirigé par le professeur Mario Rossi.

Je fus ordonné prêtre le 1^{er} juillet 72 et quelques jours après je rejoignis Beyrouth pour y faire ma quatrième année de théologie. Le P. Michel Allard m'initia à l'utilisation de *L'analyse conceptuelle du Coran sur cartes perforées*⁶, et je devais consacrer cette année à ce travail ; je choisis de travailler sur le concept de la miséricorde. J'ai donc travaillé dur, sous sa direction, pendant quatre mois. Après quoi, j'ai décidé de revenir à mes premières amours, à l'évangile de Luc...

En 74, sur ma proposition le P. Allard avait invité le Prof. Mounin à donner quelques conférences sur la linguistique appliquée à l'enseignement des langues. Comme il est d'usage dans ces circonstances, on fait visiter le pays à l'invité et j'emmenais en voiture mon directeur de thèse en divers lieux, y compris en Syrie. Dans la voiture nous eûmes largement le temps de discuter.

De mon article « Cet homme-là était intègre et droit », je recopie ce qui suit :

Durant ce même séjour à Beyrouth, toujours en voiture, je lui parlai du travail que j'avais fait pour la maîtrise en théologie, sur l'évangile de Luc. Lui, qui s'intéressait autant de littérature que de linguistique, parut fort intéressé par mon travail et me demanda si je pourrais lui en envoyer copie. Ce que je fis. Quand l'année suivante je lui rendis visite dans son bureau à Aix, il me dit : « J'ai lu votre mémoire sur Luc : c'est vraiment très intéressant. Laissez donc tomber votre travail sur l'arabe et reprenez Luc. Voilà qui fera une très belle thèse ». Je fus abasourdi. L'idée ne m'était jamais passée par la tête. Je lui répondis que, devant travailler en linguistique arabe, il me fallait faire une thèse dans ce domaine-là ; avec une thèse, même de linguistique, sur Luc, je n'aurais jamais acquis la moindre reconnaissance dans ma spécialisation. Il comprenait, bien sûr, mais me dit que c'était vraiment bien dommage.

⁶ M. ALLARD – M. ELZIERE – J.-CL. GARDIN – F. HOURS, *Analyse conceptuelle du Coran sur cartes perforées*.

Une année passa, durant laquelle je fis mon troisième an de noviciat. Ce qu'il avait semé avait levé et en octobre je lui écrivis pour lui demander s'il serait toujours d'accord pour que je change de sujet de thèse. Il était ravi. En juin 1977, je défendais une thèse de troisième cycle sur Luc ; Paul Beauchamp, le maître qui m'avait initié à la lecture de la Bible et qui avait accompagné mon premier travail sur Luc en théologie fut invité à participer au jury. On m'encouragea à publier et Mounin se proposa de me faire une préface⁷. Devant enseigner à l'université, la thèse de troisième cycle ne suffisait pas et, du reste, je n'avais étudié qu'une partie de l'évangile de Luc. Je continuai ma recherche et quelques années plus tard m'inscrivis pour le doctorat d'État. Mounin ne pouvait plus me diriger, étant donné son âge, et ce fut Jean Molino, troisième membre de mon jury de troisième cycle qui prit le relais : c'était un ami de Mounin et jouissait de toute son estime et de toute sa confiance. Beauchamp continua à suivre mon travail de très près et Mounin aussi. Ce dernier m'avait fait l'honneur d'un article sur le problème de la traduction biblique qui l'avait toujours beaucoup intéressé. Mon travail l'avait fait changer d'avis sur la question et... abandonner la position d'Eugène Nida qu'il avait soutenue jusque-là⁸, ce qui ne laissa pas de m'étonner. Le 19 juin 1986, je soutenais enfin ma thèse d'État ; Molino avait voulu profiter de la présence du Père Beauchamp et du P. Albert Vanhoye, alors Recteur de l'Institut biblique de Rome, lui aussi membre du jury, pour organiser le lendemain un colloque sur la rhétorique biblique à la Faculté. Mounin ne put y participer car ce jour même il devait quitter sa maison d'Aix, vendue par les héritiers de son propriétaire pour construire à sa place un immeuble semblable à ceux qui déjà l'entouraient de toutes parts. Monsieur et Madame Mounin allaient s'installer à Béziers. Fin d'une époque ! Mais nous continuâmes à correspondre. Lui le premier : quelques jours après ma soutenance, je reçus, alors que j'étais en famille, une lettre dans laquelle il me demandait de bien vouloir lui communiquer les références exactes de mes ouvrages, car il tenait à les présenter dans la revue *Critique*⁹. Il me fit aussi l'honneur d'introduire mon nom dans l'*Encyclopaedia Universalis*¹⁰ ! Je tins pour ma part à dédier un des deux livres qui devaient sortir de ma thèse, *L'Analyse rhétorique*, « À George Mounin, maître et ami ». Sans Mounin, agnostique et communiste, le jésuite que je suis ne serait sans doute pas devenu exégète. Les voies de la Providence sont vraiment déroutantes !

Deux étés de suite, en 74 et 75 si mes souvenirs sont bons, Beauchamp avait proposé à quelques-uns de mes condisciples de passer une semaine ensemble dans notre maison de Chantilly pour travailler à partir de ce que j'avais fait, c'est-à-dire du découpage en séquences des neuf premiers chapitres de Luc. Ce fut évidemment pour moi un encouragement de taille et une aide fort précieuse.

C'est durant ma thèse de troisième cycle, à Aix, donc en 76-77, que j'ai découvert la page que Vanhoye avait consacré aux constructions concentriques dans sa thèse sur la *Structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*. C'est là que j'ai trouvé les noms de Lund, de Jebb et de Boys. Ces deux derniers auteurs étaient

⁷ G. MOUNIN, « Préface » à R. Meynet, *Quelle est donc cette Parole*.

⁸ G. MOUNIN, « Biblical Rhetoric and Faithful Translation ».

⁹ G. MOUNIN, « Une rhétorique biblique ? ».

¹⁰ G. MOUNIN, « Rhétorique ».

inaccessibles, mais j'ai pu emprunter à notre bibliothèque de Chantilly l'ouvrage de Lund (1942), *Chiasmus in the New Testament*. Je me souviens d'avoir été heureux de voir qu'il avait trouvé certaines compositions concentriques que j'avais découvertes moi aussi. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à parler de « rhétorique biblique ». Le P. Beauchamp aurait préféré « stylistique », mais « style » me semblait convenir à un auteur, à une école, une époque, alors que, pour moi, « rhétorique » qualifiait toute une culture, tout un peuple¹¹.

Durant l'été 83 j'allais suivre un cours d'anglais à Oxford (on m'avait attribué une bourse) ; les après-midis, comme le laboratoire de langues ne m'enthousiasmais pas outre mesure, j'obtins par Campion Hall¹², la permission de travailler à la Bodleian Library, non sans avoir dû jurer sur la Bible que je n'y mettrai pas le feu ! J'y trouvais ma thèse de troisième cycle, publiée dans *Lectio Divina* et ainsi je pus retrouver les noms de Jebb et Boys que Vanhoye avait évoqués dans sa thèse, sans jamais pouvoir les lire. Je n'avais pas trouvé leurs ouvrages ni en France, ni au Liban, ni en Italie (même pas à l'Institut biblique), mais ils étaient à la Bodleian. Ce fut une révélation : ces deux auteurs en 1820-25 avaient tout découvert ! C'est pourquoi j'ai tenu à les faire connaître à l'issue de ma thèse d'État. J'avais pris soin d'en faire faire des microfilms, un pour moi, et un pour l'Institut biblique pontifical. Ces ouvrages sont maintenant digitalisés et ils sont disponibles sur le site de la Société internationale pour l'étude de la Rhétorique Biblique et Sémitique : www.retoricabiblicaesemitica.org.

Dans mes deux premiers ouvrages de 79 et de 82¹³, j'utilisais les termes tels que « partie », « morceau », « passage », pour varier le style ! Le plus englobant était « unité » et je parlais même d'« unités brèves » (comme la péricope), d'« unités moyennes » (comme un ensemble de trois péricopes) et de « grandes unités » (par exemple, un livre comme l'évangile de Luc)¹⁴. J'utilisais aussi « stique », « distique », « binaire », « segment », « versant », « ensemble », « montage » et même « édifice », etc. Cependant, ces termes n'étaient pas définis.

C'est en 84, à Boston, que j'ai réalisé qu'il me fallait trouver des termes techniques pour désigner les unités à leurs différents niveaux. Et c'est venu, petit à petit, *a posteriori* comme toujours, à partir de l'examen des nombreuses analyses de textes que j'avais menées. J'étais en cela fidèle, sans le savoir, à l'empirisme anglo-saxon qui avait guidé l'Irlandais John Jebb puis l'Anglais Thomas Boys, et déjà Robert Lowth au milieu du XVIII^e siècle. Au niveau le plus élémentaire, Lowth avait distingué les « distiques », ces unités qui sont

¹¹ Voir R. MEYNET, *Quelle est donc cette parole ? Lecture « rhétorique » de l'évangile de Luc (1-9, 22-24)*, A., 14-15.

¹² Outre ses collègues, l'université d'Oxford compte quatre *Permanent Private Halls*, dont celui des Jésuites, Campion Hall.

¹³ Le premier était une reprise de ma thèse de troisième cycle : *Quelle est donc cette Parole ?* Le second était un premier essai de présentation de la rhétorique biblique : *Initiation à la rhétorique biblique* (toujours en deux volumes : les Planches ou réécritures des textes bibliques et le volume de commentaire).

¹⁴ Voir *Initiation à la rhétorique biblique*, I. 27-28.

composées de deux « stiques » (ou, si l'on préfère un terme dérivé du latin, « membre »), mais aussi les « tristiques ». À un examen plus attentif, il avait aussi repéré que dans les unités qui regroupaient cinq stiques, à deux distiques s'ajoutait un stique isolé, par exemple :

Ashqelôn le verra et craindra,
et *Gaza*, et elle frémira beaucoup.

Et ÉQRON car son attente a été confondue.

Et périra le roi de *Gaza*,
et **Ashqelôn** ne sera plus habitée (Za 9,5)

Ce fut pour moi le point de départ du système qui commençait à surgir. Mais il fallait trouver un nom pour désigner le niveau supérieur au stique. Comme, à ma connaissance il n'en existait pas, j'optais pour « segment ». Le segment est donc formé le plus souvent de deux membres (le segment bimembre), moins souvent de trois membres (le trimembre) et, beaucoup plus rarement, d'un seul membre (le segment unimembre). Telle était la définition du segment que j'avais héritée de Robert Lowth¹⁵. Pour les niveaux supérieurs au segment, j'examinai longuement comment j'avais procédé, de manière intuitive, dans mes analyses de textes, en particulier de Luc. Sans en être conscient, j'avais suivi le principe d'autosimilarité¹⁶. Dans ces analyses, l'unité supérieure au segment était formée de deux, de trois et même d'un seul segment ; je choisis le terme « morceau » pour désigner cette unité. Puis du « morceau » je passai à l'unité supérieure que j'appelai la « partie », formée elle aussi de 1, 2 ou 3 unités du niveau inférieur. C'était ainsi que j'avais procédé : si mes souvenirs sont bons, dans mes analyses je n'avais pas de morceaux qui comptait plus de trois segments, pas de partie qui comptait plus de trois morceaux. Et ça marchait !

Toutefois, arrivé au niveau suivant, que j'appelai le « passage » (la « péricope » des exégètes : récit de guérison ou autre, parabole, etc.), je dus reconnaître que le 1, 2, 3 ne marchait plus. Le « passage » devait être défini comme formé d'une ou de plusieurs « parties ». Et la même chose pour les niveaux supérieurs de la « séquence » (formée d'un ou de plusieurs passages) et de la « section » (formée d'une ou de plusieurs séquences) et finalement du « livre » (formé d'une ou de plusieurs sections). Ainsi, il fallait distinguer les unités non autonomes (membre, segment, morceau et partie) que je nommais aussi unités « de citation » et les unités autonomes (passage, séquence, section) ou unités de « récitation ».

¹⁵ Sur l'importance de la définition du premier niveau, voir ma critique du système de Jan Fokkelman dans R. MEYNET, « La rhétorique biblique et sémitique. État de la question », *Rhetorica* 28 (2010) 297-298.

¹⁶ R. MEYNET – S. REGIS – R. CALIF – A. DONCESCU, « The fractal structure of Biblical Books ».

L'expérience me conduisit assez vite à ajouter les niveaux intermédiaires facultatifs de la « sous-partie », de la « sous-séquence » et de la « sous-section »¹⁷. C'est que les unités littéraires ne sont pas toutes de même longueur et de même complexité : quand, par exemple, une séquence est formée non pas seulement de trois passages, mais de neuf passages, ces passages peuvent former trois ensembles cohérents, trois « sous-séquences ».

L'avantage de ce système est de combiner rigueur et souplesse. La rigueur, parce que les unités de chaque niveau d'organisation des textes est strictement définie ; la souplesse, parce que, par exemple, on peut avoir un morceau de la taille d'un seul segment, bimembre, trimembre ou même unimembre, soit un morceau de la taille d'un seul membre. Allant encore plus loin, la partie centrale d'un passage peut être de la taille d'un seul membre.

À ce propos, j'ai oublié de dire que lorsque je suis rentré au Liban, après ma thèse de troisième cycle, en septembre 77 je devais prendre la direction du CREA (le Centre religieux pour les études arabes)¹⁸. Était désormais utilisée la nouvelle méthode SGAV d'enseignement de l'arabe aux étrangers dont le chantier avançait bien. Les résultats étaient très encourageants. En février, chacun des étudiants de première année avaient rédigé un texte que je montrais à mon prédécesseur, le P. Louis Pouzet, en lui demandant de me dire si le niveau d'expression écrite de ces étudiants était inférieur, égal ou supérieur à celui des étudiants d'autrefois à qui on enseignait l'arabe en français. Il était évident que pour la compréhension et l'expression orale, ils étaient meilleurs, puisqu'ils n'entendaient que de l'arabe et ne s'exprimaient qu'en arabe, mais certains prétendaient que ce ne serait sans doute pas le cas pour l'expression écrite. Au bout de quelques jours, le P. Pouzet me rendit les copies en me disant : « Il faut reconnaître qu'ils ont atteint le niveau de fin d'année par rapport à l'ancien système. »

Cette même année, j'avais été amené à fonder le Centre d'enseignement des langues vivantes (CEL) de l'Université. Le Recteur, le Père Jean Ducruet, voulait que l'on s'occupe de la mise à niveau en français pour nos nouveaux étudiants, dont certains en avaient bien besoin. Ce fut un travail énorme qui aboutit au fait que tout candidat qui voulait intégrer notre université devait passer un test au début de l'été précédent la première inscription. Il fallait qu'il ait atteint le niveau A. S'il était de niveau B, il devait suivre un cours d'été de 100 heures, s'il était de niveau C, c'était 200 heures, et s'il était de niveau D, le cours passait à 300 heures (5 heures par jour, 5 jours par semaine). Pour une université de 8 000 étudiants, ce n'était pas une mince affaire. Aux cours de mise à niveau en français, s'ajoutaient les premiers cours d'anglais.

¹⁷ Pour la « sous-partie », voir R. MEYNET, « La composition du fils prodigue revisitée ».

¹⁸ Fondé en 1945 à Bikfaya, le CREA prenait la suite du « Biennium d'arabe », les deux années d'étude intensive de l'arabe que devaient suivre les jeunes jésuites européens destinés à travailler dans le monde arabe. Le CREA fut ouvert, d'abord à d'autres religieux, puis aux laïcs.

L'année suivante, je laissais la direction du CREA (devenu le Centre de Recherches et d'Études Arabes) à un Libanais, convaincu qu'il ne fallait pas seulement que les professeurs soient de langue maternelle arabe, mais qu'il était souhaitable que l'arabisation aille jusqu'à englober la direction.

Deux ans après, en 80 ce fut la fondation de l'École de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth (ETIB), que je préparais en allant visiter les écoles de Genève, à Paris celles de l'ESIT (École supérieure d'interprètes et de traducteurs) de Paris Dauphine et de l'ISIT (Institut supérieur d'interprétation et traduction) de l'Institut catholique, et enfin celle de l'université de Mons en Belgique. J'en fus le premier directeur et c'est là que j'appris qu'une terminologie se devait d'être non seulement systématique mais aussi « transparente » ; c'est pourquoi, pour la terminologie de la rhétorique biblique, j'écartais les termes opaques de « stique », « monostique », « distique », « tristique » et même « péricope », tous termes d'origine grecque, au bénéfice des termes plus transparents d'origine latine que sont « membre », « unimembre », « bimembre », « trimembre », « passage ».

La première année de la fondation de l'École de Traducteurs et d'Interprètes, je faisais partie du conseil de l'Université. À l'une des réunions du Conseil, le Recteur Ducruet nous exposa le projet de fondation d'un quatrième centre universitaire, à Kfar Fallous, à mi-chemin entre Saïda, ville côtière majoritairement musulmane et Jezzine, ville chrétienne de la montagne. Un musulman sunnite de Saïda, qui avait fait une fortune colossale en Arabie Saoudite, Rafic Hariri – il devait devenir après la guerre premier ministre et fut assassiné le 14 février 2005 –, voulait construire une ville nouvelle à cet endroit-là, une ville intercommunautaire. Il avait commencé par un hôpital et il continuait avec une université qu'il voulait confier aux Jésuites. Le projet me semblait fascinant et, imprudemment, à la sortie du Conseil de l'université, je dis au Recteur : « Si tu as besoin de moi pour ce projet, je suis ton homme ». Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd et, quelque temps après, le Supérieur régional du Liban, le P. Salah Nehmé, me convoque et me demande de partir à Saïda, seconder le directeur du Centre de Bramieh, proche banlieue de Saïda et celui du Centre de Kfar Fallous, de fonder aussi une petite communauté, au dernier étage du bâtiment que le Recteur avait fait construire pour héberger le Centre de Bramieh. Après un an, je passai donc la main à Jarjoura Hardane pour l'ETIB. J'avais déjà prévu qu'il devrait me succéder dès que l'école aurait été fondée dans les quatre années du cursus qui étaient prévues. Il a dû anticiper un peu, en somme. Entretemps, j'avais rédigé les statuts non seulement du CREA, du CEL et de l'ETIB mais aussi de l'ILT, l'Institut de langues et de traduction qui regroupait les trois institutions.

Au Sud, je mis en place l'enseignement des langues, de la mise à niveau du français surtout, et je trouvais en la personne d'une française mariée à un Libanais, une collaboratrice qui pouvait me succéder. En effet, « mon équipe » me réclamait à Beyrouth, et, en outre, j'avais vite compris que le directeur du Centre de Bramieh que, dans l'idée du Recteur, je devais remplacer, tenait à ce poste et je n'avais aucune envie de prendre sa place. Au bout d'un an,

considérant que ma mission était accomplie au Sud, je devais rentrer à Beyrouth pour l'année universitaire 1982-83. C'est alors qu'au début juin 82, nos voisins du Sud commencèrent à nous bombarder. Ce furent des journées difficiles.

Le Recteur Ducruet était insatiable... Outre la mise à niveau en français, il voulait que nous organisions une formation à ce qu'on appelait les « Techniques de travail et d'expression ». Étant donné que cela n'était pas fait dans le secondaire, la plupart du temps, il fallait que durant la première année d'université, les étudiants acquièrent les techniques de prise de notes, à l'oral et à l'écrit, la capacité d'analyse de textes, en particulier pour en dégager le plan, et celle de s'exprimer, surtout par écrit, non pas tant pour rédiger des dissertations, mais pour réaliser des textes utilitaires, en fonction de leurs diverses disciplines. C'était en fait de la rhétorique traditionnelle, mise au goût du jour. Je dus y mettre les mains moi-même ; puis il me fut donné de trouver une collaboratrice efficace, qui, après mon départ, put continuer le projet, jusqu'à la publication d'une douzaine de livrets, de l'apprenant et de l'enseignant (j'en ai rédigé un, intitulé *De la forme au sens*). Ayant quitté Beyrouth en septembre 1986, je dus, la mort dans l'âme, renoncer à ce projet qui m'intéressait énormément et pour lequel j'avais investi beaucoup. C'est que j'ai toujours été passionné par la pédagogie... Comment transmettre non pas tant des connaissances — c'est relativement facile —, mais un savoir-faire ; cela vaut pour les langues, pour les techniques d'expression aussi (sans parler de l'analyse rhétorique biblique, j'y reviendrai). Pour cela aussi il fallait former des professeurs ; j'animais un premier groupe, tout simplement en leur faisant faire les exercices que j'avais préparés et qu'ils devaient ensuite utiliser avec leurs étudiants. Je crois que c'était en juillet 84. Petit à petit ce programme s'étendit à toutes les facultés.

CHANGEMENT DE CAP

Plus la fin de ma thèse sur l'Évangile de Luc approchait, plus j'hésitais sur ce que j'allais faire ensuite. Je me demandais où je pourrais rendre le meilleur service. Je pouvais continuer à travailler à l'ILT, m'occuper de la mise à niveau en français, de l'enseignement des autres langues, des techniques d'expression surtout et aussi de l'enseignement de la « stylistique » que je donnais au département de français de la Faculté des Lettres.

Nouveau retour en arrière : depuis mon retour du Sud en 82, dans le cadre de l'Institut d'études islamo-chrétiennes, dirigé alors par le P. Augustin Dupré-Latour, nous avons organisé un séminaire, ou plutôt un petit groupe de recherche, formé de deux chrétiens, le P. Louis Pouzet et moi, et de deux musulmans sunnites, Ahyaf Sinno (avec qui j'avais jadis travaillé à l'Arabe fondamental et qui après la mort tragique du P. Allard en janvier 76, puis de celle du P. Paul Nwya peu d'années plus tard, était devenu directeur de l'ILO), et Nayla Farouki, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres. Nous voulions étudier des textes musulmans, pour voir s'ils relevaient de la même rhétorique que ceux de la Bible ; autrement dit, si on devait parler non seulement

de rhétorique biblique mais aussi, plus largement, de rhétorique sémitique. Nous avons choisi, par prudence, de travailler sur les *hadīth-s* (faits et dits de Mahomet et des premiers Compagnons), plutôt que sur le Coran, la chose étant plus délicate, étant donné le caractère sacré du livre. Le travail, mené sur quelques textes du recueil de Bukhârî surtout, dura deux ans et demi. Cela aboutit à un volume, rédigé en français, mais qui fut traduit en arabe et publié en 1993 à Beyrouth, puis en français aux Éditions du Cerf en 98¹⁹. Après la conclusion de ce travail, Ahyaf m'avait dit qu'il fallait continuer, mais cette fois-ci sur le Coran. J'étais d'accord bien sûr, si toutefois... je restais à Beyrouth.

C'est que je me demandais de plus en plus si je ne rendrais pas un meilleur service dans le domaine biblique, qui, je devais bien le reconnaître, me passionnait encore beaucoup plus que tout le reste. Tout ce que j'avais lancé avec notre petite équipe, pouvait continuer sans moi, sans aucun problème ; par ailleurs, je sentais qu'il ne serait pas mauvais de me retirer, pour laisser toute la liberté à mes successeurs de faire les choses comme ils l'entendaient. Ils avaient pris l'habitude de m'appeler affectueusement « le Père fondateur » ; j'avais fini par leur demander d'arrêter, mais...

Un événement m'éclaira beaucoup dans mon discernement. Un jour je me trouvais dans notre studio d'enregistrement en sous-sol en grande discussion avec mon ami Henri Awass qui dirigeait le CREA. Il se mit à me faire des reproches : « Je ne comprends pas : tu lances des projets, et puis, très vite tu te retires pour en laisser la responsabilité à d'autres. Tu l'as fait pour la direction du CREA que tu as transmise à Jarjoura un an après en avoir assumé la responsabilité ; tu l'as fait pour la méthode d'arabe, dont tu as assuré la direction pour le premier niveau, après quoi tu as donné la responsabilité à Jarjoura pour le second niveau ; tu l'as fait pour l'École de traducteurs et d'interprètes, dont tu as été directeur un an seulement, et aussi pour l'ILT. » Ça a fait tilt dans mon esprit et j'ai répondu : « C'est vrai, Henri, tu as tout à fait raison. Il y a une seule chose que je n'ai jamais lâchée : c'est saint Luc. Cela doit vouloir dire quelque chose ». C'est ainsi que je pris tout à fait conscience de mon désir le plus profond. J'avais demandé leur avis à plusieurs compagnons à Beyrouth, aux Pères Pouzet et Masse, et aussi au Frère Labry : ils ne me voyaient pas quitter le Liban. Le P. Pouzet me mit même en garde, disant que j'aurais bien du mal à me faire accepter dans le monde exégétique, ce en quoi il se montra prophète !

Je partis donc en mai 86 pour défendre ma thèse d'État, mais je voulais aussi demander conseil à quelques jésuites qui me connaissaient bien et en qui j'avais confiance. Je me rendis d'abord à Rome. Le P. Kolvenbach, qui était devenu Général de la Compagnie, avait été mon père spirituel à Beyrouth et connaissait aussi mes travaux. Ma question était simple, mais essentielle : « Est-il pensable

¹⁹ R. MEYNET – L. POUZET – N. FAROUKI – A. SINNO, *Tarīqat al-tahlīl al-balāġī wa-l-tafsīr. Tahlīlāt nuṣūṣ min al-kitāb al-muqaddas wa min al-Ḥadīṯ al-nabawī* (Méthode rhétorique et Herméneutique. Analyse de textes de la Bible et de la Tradition musulmane). R. MEYNET – L. POUZET – N. FAROUKI – A. SINNO, *Rhétorique sémitique. Textes de la Bible et de la Tradition musulmane*.

que je puisse quitter Beyrouth dans la situation actuelle, abandonnant les amis et collègues en pleine guerre ? » La réponse fut claire et libératrice : « Ne te fais aucun scrupule à ce sujet : si tu dois te reconverter dans le domaine biblique et qu'il faille pour cela quitter le Liban, il n'y a aucun problème ». Cela dit, il m'encouragea vivement. Je parlais aussi avec le P. Beauchamp et avec Pietro Bovati avec lequel j'avais fait mes études de théologie à Fourvière sous la direction de Beauchamp. Je passais ensuite à Lyon consulter mon instructeur du Troisième an de noviciat ; son jugement m'importait au premier chef. Je le visitais donc au noviciat où il résidait, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Je commence à lui raconter mon affaire. Il m'interrompt très vite : « Ah ! enfin, tu te décides ! Mais bien sûr que c'est ça qu'il faut que tu fasses. Je vois ça arriver depuis des années ! » Il avait « vu arriver ça depuis des années » et ne m'en avait pas dit un mot ; il attendait que je me décide tout seul, que la chose arrive à maturation. Alors, en deux phrases, la confirmation. Pour moi, ce fut décisif et m'aida par la suite à surmonter bien des obstacles.

JERUSALEM, SEPTEMBRE 86 – DECEMBRE 91

Je passe sur les détails ; en juillet il était décidé que j'irais à l'Institut Biblique de Jérusalem, une sorte de succursale de l'Institut biblique de Rome. Après ma soutenance, et quelque vacance, je rentrais à Beyrouth début septembre pour faire mes valises. L'aéroport étant toujours fermé, je pris le bateau à Jounieh un beau matin pour rejoindre Limassol à Chypre et de là prendre l'avion pour Lod. J'arrivai à Jérusalem le 20 septembre, je crois.

Changement de décor : je passais de Beyrouth-Est à Jérusalem-Ouest, c'est-à-dire la partie juive de la ville. L'Institut biblique jouxte le consulat de France et, de l'autre côté de la rue se trouve le fameux King David Hotel. De ma chambre, vue sur les remparts de la vieille ville et la Dormition. Je me suis bien souvent levé très tôt le matin pour admirer l'arrivée de l'aube, quitte à me recoucher ensuite pour terminer ma nuit : je n'en ai jamais vu de si belles ailleurs.

J'étais envoyé à Jérusalem, sans mission particulière ; je ne pus m'empêcher de me sentir mis sur une voie de garage. Je somatisais bien entendu, d'abord avec un érysipèle, puis un second l'année suivante, et enfin un ulcère à l'estomac ! Je n'avais rien à faire, on ne me demandait rien, alors que je venais d'obtenir un doctorat ès-lettres qui avait plutôt bien marché avec les félicitations du jury. Mais il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. J'avais oublié le peu d'hébreu que j'avais étudié en théologie et la chose la plus urgente et importante me parut de me mettre sérieusement à l'hébreu.

Le Recteur de l'Institut biblique de Rome, le P. Vanhoye m'écrivit alors pour me demander de me préparer à enseigner le grec biblique aux étudiants de l'Institut qui venaient faire un semestre à Jérusalem. Je lui répondis que je ne comprenais pas : on m'avait dit à Rome que je ne pouvais pas enseigner la Bible parce que, pour commencer, je ne connaissais pas les langues bibliques, pas du tout l'hébreu et pas beaucoup le grec non plus. Comment pouvait-on alors me

demander d'enseigner le grec, et en anglais par-dessus le marché ? La réponse ne se fit pas attendre. Tout d'abord ce n'est pas pour cette année mais pour l'année suivante ; ensuite, si vous ne savez pas bien ni le grec ni l'anglais, prenez les moyens nécessaires pour les apprendre. Mais c'était l'hébreu que je voulais apprendre. Le directeur du programme, un professeur du Biblique, à qui j'en parlais, me découragea très nettement d'apprendre l'hébreu moderne : « Pour les études bibliques, l'hébreu moderne est aussi utile que le coréen ou le japonais ! Si vous voulez faire un cours de langue, inscrivez-vous plutôt à un cours d'anglais ; ça vous servira davantage ». La seule chose qui l'intéressait, c'est que je sois prêt pour le cours de grec. Inutile de dire que je m'inscrivis à l'université hébraïque de Jérusalem, pour le cours d'hébreu moderne : huit heures par semaine, en trois jours. Je savais assez d'anglais et la langue de la communauté était l'anglais que j'avais donc tout loisir de pratiquer. Toutefois, au lieu de dire la messe en communauté en cette langue, j'allais à la Maison St Isaïe, pour la messe en... hébreu. Au bout de quelque temps, je pouvais dire la messe en hébreu et prêcher aussi : la semaine j'improvisais une mini-homélie une fois par semaine, mais le dimanche, je rédigeais puis me faisais corriger par un grand ami, le P. Esquivias, espagnol, surnommé Yohanan ha-Qatan (le petit Jean), et par une grande amie israélienne, née dans le pays. Je fis les six niveaux, en en sautant deux, le troisième et le cinquième.

On me demanda un cours à Ecce Homo, un centre d'enseignement des sœurs de Sion, où venaient se recycler prêtres, religieux, religieuses ainsi que quelques laïcs. Ce centre est situé tout près de l'esplanade du Temple. Cela dit, j'avais du temps pour la recherche et d'abord pour préparer l'édition de ma thèse : j'en fis deux ouvrages, un de méthodologie (*L'Analyse rhétorique*), l'autre étant un commentaire de l'Évangile de Luc, plus deux ou trois articles. Dont un que je publiais à la demande de mon cousin, D'Arco Silvio Avalle, dans sa revue, *Strumenti critici* ; c'était une analyse de la description du bouclier d'Achille au chant XVIII de l'Iliade.

La deuxième année, je commençais le cours de grec, en anglais. Disons tout de suite que, en décembre, commençait la première Intifada : décidément, de la guerre du Liban, je passais à l'Intifada en Israël ! Le directeur du programme m'avait dit de ne pas me faire de souci pour ce cours de grec ; il l'avait donné lui-même et ce n'était pas sorcier. Pour ce cours de « grec A » (qui suivait l'année propédeutique où les étudiants ne faisaient rien d'autre que du grec et de l'hébreu à Rome), le texte au programme était les Actes des apôtres. Il faisait lire un verset par un étudiant, lui demandait de traduire, expliquait un point de grammaire ou l'autre, et... au suivant. Effectivement, ce n'était pas difficile. Mais je ne me voyais pas faire de même. J'avais acquis une certaine formation dans l'enseignement des langues et je comptais bien l'appliquer pour le grec du Nouveau Testament, même si ce n'est plus une langue vivante. Je m'y donnais à fond. Il me faut raconter ce qui m'arriva. J'avais 14 étudiants et je devais leur enseigner la syntaxe de la phrase complexe, donc les subordonnées. Je préparai un programme précis, très progressif, commençant par les subordonnées les plus

fréquentes ; j'avais fait le compte de toutes les subordonnées des Actes des apôtres et c'étaient les propositions participiales qui, de loin, étaient les plus utilisées. Les conditionnelles, dont l'enseignement traditionnel fait ses délices avec le raffinement de leurs diverses catégories, étant les moins fréquentes, loin derrière les autres...

J'avais donc dit et répété à ces étudiants que, s'ils avaient la moindre difficulté, ils n'hésitent pas à poser des questions. Or rien, pas une question ; si, je me souviens, une seule et manifestement c'était pour me faire plaisir, tant j'avais insisté sur ce point. Au bout de deux séances de deux heures, je décidai de faire un test, car je me rendais compte que quelque chose n'allait pas et j'avais l'impression qu'ils étaient de niveaux très différents. Le résultat du test fut une révélation pour moi : la moitié ne connaissait pratiquement rien en grammaire. Je décidai donc de constituer deux groupes : le premier, que j'appelais les « *very very very good* », iraient travailler en groupe de deux ou de trois pour faire, durant les deux heures de cours, les exercices que j'aurais préparés pour eux et je leur rendrais visite une ou deux fois pour répondre à leurs questions éventuelles. Quant aux autres, que j'appelai les « *very very good* », je travaillerais avec eux. La première fois, j'avais préparé divers exercices ; chacun devait durer de dix minutes à un quart d'heure, pour éviter l'ennui et soutenir l'intérêt. Le premier exercice que j'avais préparé pour les *very very good* était très simple : un très court texte des Actes, avec quelques questions de grammaire, du type : « Pourquoi tel substantif est-il à l'accusatif ? » La réponse n'est pas difficile : « Parce que c'est le complément d'objet direct de tel verbe ». Les questions se mirent à fuser de toutes part et à propos de tout, des questions auxquelles vraiment je ne me serais jamais attendu : « Vous avez dit "article" ». Mais qu'est-ce que c'est qu'un article ? », puis « sujet », « pronom », « préposition », « adverbe ». Ils avaient fait une année de propédeutique où ils avaient ingurgité toute la morphologie verbale et nominale, ils avaient appris à décliner nominatif, vocatif, datif, accusatif, etc. sans avoir la moindre idée de la fonction de ces cas ! En d'autres termes, ils ignoraient tout de la grammaire, pas seulement pour le grec, mais pour toute autre langue, y compris leur langue maternelle. C'est ainsi que je me rendis compte que dans certains pays on n'apprend pas du tout la grammaire, ni ce que nous appelions autrefois l'analyse grammaticale ni l'analyse logique. Comment aborder les propositions subordonnées, s'ils n'ont pas la moindre idée des constituants de la phrase simple : sujet, verbe, compléments ? Moralité : s'ils ne le savent pas, il ne faut pas supposer qu'ils le sachent, ou dire qu'ils devraient le savoir ; il faut le leur enseigner. Ce que je fis, en rédigeant en particulier un petit compendium de onze pages sur l'essentiel de la grammaire, qui leur rendit bien service. C'est pourquoi, quand je fus chargé du département de théologie biblique de la faculté de théologie de l'Université Grégorienne quelques années plus tard, nous instaurâmes une semaine intensive de grammaire pour les nouveaux étudiants de second cycle, avant qu'ils n'abordent l'étude de l'hébreu et du grec.

Mais n'allons pas trop vite. Je me rendis compte assez vite que je ne pourrais jamais enseigner la Bible, ce que je désirais bien sûr, si je ne passais pas la Licence en sciences bibliques. C'était, me disait-on, la condition *sine qua non* pour enseigner dans les institutions universitaires ecclésiastiques. J'avais pensé à présenter l'examen pour obtenir ce diplôme à la Commission biblique, mais le P. Vanhoye, Recteur de l'Institut Biblique, me conseilla plutôt de le faire à l'Institut Biblique de Rome, et je m'inscrivis pour la première année de licence à l'automne 89. Je venais d'avoir 50 ans. J'avais passé l'examen de qualification de grec l'année précédente, avec grande difficulté : apprendre par cœur des formes verbales et nominales, pour pouvoir les analyser hors contexte et pour pouvoir les restituer à partir de leur analyse n'était pas trop de mon goût, car ce n'était plus de cette façon que procédaient les méthodes modernes d'enseignement des langues, la méthode structuro-globale audio-visuelle en particulier ! Pour l'hébreu, je fis l'examen à Jérusalem et, comme j'avais déjà appris l'hébreu moderne et que j'avais étudié les textes au programme, ce ne fut pas un problème : l'hébreu n'était pas une langue morte pour moi, mais une langue vivante, malgré les différences entre l'hébreu biblique et l'hébreu moderne. Et puis ma connaissance de l'arabe me fut d'un grand secours pour l'apprentissage de sa langue sœur, l'hébreu.

Deux ans après, je finissais la licence, la quatrième pour moi ! Pendant que je passais l'épreuve majeure de la licence en linguistique à Lyon en 1972, je m'étais juré que c'était la dernière fois que je me soumettais à ce genre d'exercice. Comme quoi, « il ne faut jamais dire : Fontaine, je ne boirai plus de ton eau » ! Pendant deux ans, je donnais mon cours de grec biblique à Jérusalem d'octobre à décembre et je passais le reste de l'année universitaire à Rome, pour suivre cours et séminaires à l'Institut biblique.

Comme on me l'avait prédit à Beyrouth, je ne fus pas accueilli à bras ouverts dans le monde exégétique... Toutefois, un ami de longue date, Pietro Bovati, disciple comme moi de Paul Beauchamp à Fourvière (nous avons suivi ensemble son séminaire sur l'alliance en 70-71), enseignait les prophètes à l'Institut biblique. Il me dit un jour : « Je peux comprendre que l'évangile de Luc soit composé ; mais, en ce qui concerne les prophètes, tous les critiques sont convaincus qu'ils ne sont pas composés, qu'ils sont des compilations d'oracles divers prononcés à des époques différentes, soit par le prophète lui-même, soit par ses disciples après lui. L'analyse rhétorique (on disait aussi « structurelle ») m'intéresse beaucoup, mais je n'ai ni la compétence ni la patience de la faire ; en revanche, je connais assez bien certains prophètes pour les avoir enseignés ici. Et si on essayait de voir si tel ou tel livre prophétique est composé ? Je proposerais un des petits prophètes, Amos, qui fut le premier prophète écrivain, à la fin du VIII^e siècle avant notre ère ». Affaire conclue ! Le résultat dépassa toutes nos attentes : ce livre est extrêmement bien composé et la connaissance de la composition du texte permet de l'interpréter beaucoup mieux que si on considère chaque oracle indépendamment des autres, alors qu'il fait pourtant corps avec eux. Ce travail à quatre mains devait devenir, en 1993, le second volume de la

collection « Rhétorique biblique » aux Éditions du Cerf²⁰. En effet, le commentaire de Luc que j'avais publié aux mêmes éditions en 88 fut considéré comme le premier volume de cette première collection que j'avais fondée.

Il avait été question que je rejoigne le Centre Sèvres, mais la chose fit long feu, quelque obstacle s'étant mis en travers de cette éventualité. Le Général des Jésuites, qui, au moment où je finissais la licence, m'avait invité et m'avait demandé où j'en étais, intervint de son propre chef auprès du Provincial de France et je fus invité à donner un cours et un séminaire au Centre Sèvres l'année suivante. Fin 91, je donnais donc mon cours de grec biblique à Jérusalem pour la dernière fois et début janvier 92 je m'installais à Chantilly, d'où je venais chaque semaine pour enseigner à Paris.

Mais revenons un peu en arrière. Durant l'été 87, pour la première fois, j'avais participé au congrès de la « Société internationale pour l'histoire de la rhétorique » à Tours. Le chairman de la séance où j'avais donné ma communication était Adriano Pennacini, Président de la Faculté de lettres et philosophie de l'université de Turin. Il m'invita d'abord à donner une conférence dans sa faculté (le 1^{er} octobre de la même année), puis une rencontre de quatre heures pour les étudiants et les professeurs en février 88, une autre de 6 heures en février 89, un cours de 20 heures en janvier 91. Je devais encore donner un « séminaire », pour 180 étudiants en novembre 93. Si je raconte cela, c'est pour montrer que des spécialistes de rhétorique classique s'intéressaient à une autre rhétorique, la rhétorique biblique et plus largement sémitique.

À l'issue de cette quasi-année d'enseignement au Centre Sèvres, je fus nommé à la Faculté de théologie de l'Université Grégorienne à Rome. Je devais y rester trente ans.

APRES LES NIVEAUX, LES FIGURES

J'ai raconté comment je fus amené à distinguer et à définir les niveaux d'organisation des textes bibliques. Si j'ai commencé par-là, c'est sans doute parce que c'était le point le plus important. Pietro Bovati y a insisté plusieurs fois quand j'ai mis en chantier le *Traité de rhétorique biblique*. Il me disait que c'était l'apport majeur de ce travail, la chose n'étant pas claire du tout pour une grande majorité d'exégètes. Cependant, ce n'était pas tout : il y avait la question de ce que j'ai appelé les « figures de composition », c'est-à-dire les façons dont les textes sont composés, parallélismes, chiasmes, les manières dont les textes sont articulés, délimités et reliés entre eux. Comme tout le monde, j'avais entendu parler de « l'inclusion » qui marque les limites d'une unité textuelle, des « mots-crochets » ou « mots-agrafes » qui relient deux textes entre eux par leurs extrémités en contact, des « refrains » et toutes sortes d'autres « artifices de composition », selon l'expression de Charles Souvay²¹. Ce dernier en énumère et

²⁰ P. BOVATI – R. MEYNET, *Le Livre du prophète Amos* ; publié en italien deux ans plus tard, *Il libro del profeta Amos*.

²¹ Ch. SOUVAY, *Essai sur la métrique des Psaumes*.

exemplifie remarquablement sept auxquels il donne les noms grecs traditionnels : *anaphora* ou *epanafora*, *epiphora* ou *epistrophè*, *symploke*, *ploke*, *epanodos*, *anadiplosis* et *anadiplosis iterata* ou *catena*. Comme pour les niveaux, il fallait une terminologie non seulement systématique mais aussi transparente, ce qui ne me semblait par le cas avec celle de Souvay. Ce fut Thomas Boys qui m'inspira avec ce qu'il appelait *initial terms* et *final terms*, une traduction transparente d'*anaphora* et d'*epiphora*. Mais il fallait compléter les observations de Boys pour avoir un système complet. Et c'est ainsi que j'aboutis à ceci :

- Termes initiaux : marquent le début de deux unités
- Termes finaux : marquent la fin de deux unités
- Termes extrêmes : marquent les extrémités d'une unité
- Termes médians : marquent la fin d'une unité et le début d'une autre
- Termes centraux : marquent les centres de deux unités.

Cela pour ce que j'appelais les « symétries partielles ». Mais il fallait aussi considérer les « symétries globales », le parallélisme et le chiasme dont beaucoup parlaient. Là, les choses m'ont demandé beaucoup plus de temps pour arriver à un système complet et cohérent.

J'ai d'abord considéré deux types de constructions seulement : parallèles et concentriques. « Parallélisme » allait fort bien pour désigner une construction où des éléments semblables sont repris dans le même ordre dans deux unités contiguës, selon de schème ABCD/A'B'C'D'. En revanche « chiasme » posait problème, non seulement parce que le terme est un calque du grec, mais parce que, dans son sens originel et précis, il désigne un groupe de quatre éléments, de simples termes la plupart du temps, qui sont construits de manière croisée, comme la lettre grecque *chi* qui s'écrit dans l'alphabet grec χ ou en majuscule X. Un bon exemple, en français : « Bonnet blanc et blanc bonnet ». J'ai donc décidé de parler de « construction concentrique » parce que cette appellation fait système avec « construction parallèle » et que les deux expressions étaient transparentes. J'avais même osé proposer le seul néologisme que je ne me sois jamais permis avec « concentrisme » qui correspondait bien à « parallélisme » ; mais, je dois reconnaître que, si ne n'y pas renoncé, je l'utilise de moins en moins. Précisons que la construction concentrique n'est pas limitée à quatre éléments et peut en compter beaucoup plus : A B C D / D'C'B'A'. Et c'est ainsi que je présentais sous forme de tableau le système des symétries totales et partielles dans la partie méthodologique de la ma thèse d'État qui fut publiée comme un exposé de la rhétorique biblique²².

²² R. MEYNET, *L'Analyse rhétorique. Une nouvelle méthode pour comprendre la Bible. Textes fondateurs et exposé systématique*, 220.

Symétries totales	Symétries partielles		
Parallélisme	<i>termes initiaux</i>	<i>termes finaux</i>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A B C </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A' B' C' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C' </div>	<i>termes centraux</i>
			<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> B </div>
Concentrisme	<i>termes extrêmes</i>	<i>termes médians</i>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A B C </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C </div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C' B' A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C' </div>	

Or, chez Lund en particulier, « chiasme » désigne une construction articulée autour d'un centre, selon le schéma : A B C D /x/ D'C'B'A'. Comment donc appeler « construction concentrique », une construction dépourvue de centre ? J'ai donc été conduit à distinguer deux types de constructions où la plupart des éléments se correspondent en miroir :

- la « construction concentrique » focalisée sur un élément central
- et la « construction spéculaire » selon le schéma : A B C D / D'C'B'A', c'est-à-dire dépourvue de centre.

C'est ce système qui est présenté, toujours sous forme de tableau, dans les deux premières éditions du *Traité de rhétorique biblique*²³ :

²³ Voir R. MEYNET, *Traité de rhétorique biblique*, 2007, 221 ; *Traité de rhétorique biblique, deuxième édition revue et corrigée*, 221.

Symétries totales	Symétries partielles	
PARALLELE	<i>termes initiaux</i>	<i>termes finaux</i>
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A B C </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C </div>
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A' B' C' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C' </div>
SPECULAIRE	<i>termes médians</i>	<i>termes centraux</i>
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A B C </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> B </div>
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> B' C' A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> C' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> B' </div>
CONCENTRIQUE	<i>termes extrêmes</i>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A B C x C' B' A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A A' </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> A A' </div>

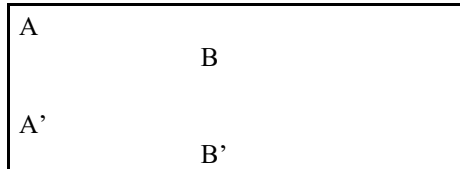
Autant les symétries partielles font un système complet, autant un certain déséquilibre se voit dans les symétries totales ; en effet, les deux constructions « spéculaire » et « concentrique » ont une forme semblable, la première ne se distinguant de la deuxième que par l'absence de centre, tandis que la composition parallèle se trouve pour ainsi dire isolée des deux autres.

Ce sera beaucoup plus tard, grâce à la thèse de Francesco Graziano sur la composition de Matthieu, que le système trouvera son perfectionnement, avec la « composition elliptique » ou « composition à double foyer » qui ne fut découverte que récemment²⁴. Il y a donc quatre sortes de figures totales, deux sans

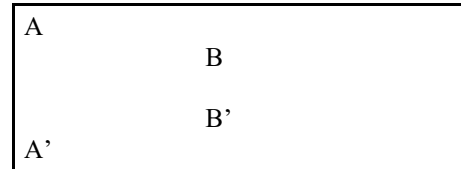
²⁴ R. MEYNET, « Une nouvelle figure : la composition à double foyer ».

élément central, les constructions parallèles et spéculaires ; et deux constructions avec centre, les constructions concentriques et elliptiques :

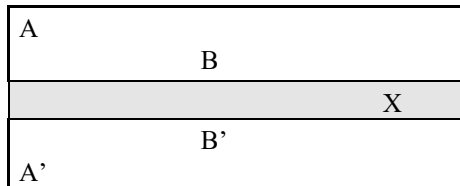
COMPOSITION PARALLELE



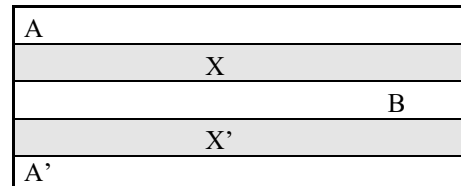
COMPOSITION SPECULAIRE



COMPOSITION CONCENTRIQUE



COMPOSITION ELLIPTIQUE



- Comme la composition parallèle, la composition spéculaire n'a pas de centre²⁵.
- Alors que la composition concentrique est organisée autour d'un centre (X), la composition elliptique est organisée autour de deux foyers (X et X')²⁶.

La morale de cette histoire, c'est qu'il faut laisser du temps au temps. « On ne fait pas pousser les plantes en tirant sur les feuilles ».

IMPORTANCE DE L'HISTOIRE

La rhétorique biblique n'est pas née de la dernière pluie. Mon livre de méthodologie, *L'Analyse rhétorique*, comprend deux parties : « Les textes fondateurs » et « Exposé systématique ». La première partie est légèrement plus longue que la deuxième²⁷. C'est que, selon la formule attribuée à Bernard de Chartres, nous ne sommes que des nains juchés sur les épaules de géants. Pour rester dans le domaine biblique, les quatre évangélistes n'ont été capables de voir plus loin que les quatre grands prophètes que parce qu'ils étaient juchés sur leurs épaules. Il ne manque pas, hélas, de chercheurs contemporains qui se sont fourvoyés parce qu'ils n'avaient jamais eu connaissance de ce qu'avaient découvert des chercheurs comme Schoettgen, Lowth, Jebb et Boys, pour ne citer que les plus importants. C'est pourquoi j'ai traduit les pages qui me semblaient les plus décisives de ces auteurs, pour les mettre à la disposition de ceux qui voulaient

²⁵ Voir P. BOVATI, « Il centro assente ».

²⁶ Voir *Traité de rhétorique biblique. Troisième édition revue et amplifiée*, 141.

²⁷ Pour être précis, 151 pages contre 144.

apprendre à travailler. Et cela d'autant plus que, à l'époque, des œuvres aussi fondamentales que celles de Jebb et de Boys, étaient pratiquement inaccessibles à la plupart.

J'ai dit que, pour la terminologie des symétries partielles, j'ai été inspiré par Boys : certes, je l'ai complété, mais c'est lui qui m'a fourni le déclic avec ses *initial et final terms*.

Il en a été de même pour la réécriture. C'est de Schoettgen que j'ai hérité les alignements verticaux (*L'Analyse rhétorique*, désormais AR, 38-42) ; je tiens de Jebb (AR, 56 *sqq*) et de Boys les renforcements (AR, 81 *sqq*) repris par Lund (148 *sqq*). Pendant très longtemps j'ai exécuté mes réécritures de manière spontanée, sans suivre de règles bien définies. Je suivais mon goût et mon instinct. Cependant, quand j'ai entrepris de rédiger le *Traité*, je me suis demandé si ce ne serait pas le moment de systématiser et d'édicter des règles, d'abord pour moi, mais aussi, toujours dans le même souci pédagogique, pour d'autres, en particulier les débutants. Et c'est ainsi qu'est né le chapitre de « La réécriture », que j'appliquais aussi aux synopses, suite à mes publications sur les évangiles synoptiques. Je me suis rendu compte après coup que ces règles étaient très utiles dans l'enseignement, car, du premier coup d'œil, on reconnaît les unités des divers niveaux de composition, les morceaux étant séparées les uns des autres par des filets pointillés, les parties des passages se trouvant dans des cadres, etc.

Pour cet aspect aussi, deux éléments sont capitaux. Le premier est l'histoire de la discipline qui transmet des techniques utilisées par nos prédécesseurs. Le deuxième est aussi d'ordre historique, en ce sens qu'on ne peut proposer un système qu'après une longue pratique : il faut en quelque sorte lui laisser le temps d'émerger comme naturellement, avec la patience d'attendre son murissement naturel.

Un dernier point, celui des exercices, ou comment aider le débutant à apprendre le métier. J'ai perdu tant de temps à l'apprendre que j'en suis venu, depuis longtemps, à désirer le transmettre, de sorte que d'autres perdent moins de temps que moi. C'est pour cela qu'en 1996, je publiais le premier des trois volumes d'exercices que je projetais²⁸. J'en restais là et ce n'est que beaucoup plus tard, après la publication du *Traité*, que j'y revins, en associant Jacek Oniszczyk à ce projet²⁹. Je n'avais pas été le premier à y penser, loin de là. En effet, en 1825 — il y a donc exactement deux siècles — Thomas Boys achevait son ouvrage sur les Psaumes avec un cinquième et dernier appendice où il proposait quelques exercices pour ceux qui veulent s'entraîner à découvrir comment les textes bibliques sont composés³⁰.

²⁸ R. MEYNET, « *E ora, scrivete per voi questo cantico* ». *Introduzione pratica all'analisi retorica*.

²⁹ R. MEYNET – J. ONISZCZYK, *Exercices d'analyse rhétorique biblique*.

³⁰ Th. BOYS, *A Key to the Book of the Psalms*, 236-239.

PASSAGE DE RELAI

Dans ma thèse d'État, j'avais fait une première enquête pour répondre à la question de savoir si la rhétorique que je voyais à l'œuvre dans la Bible, ne se retrouvait pas ailleurs dans le monde sémitique. J'avais donc analysé quelques textes akkadiens, ougaritiques et pharaoniques qui laissaient penser qu'il fallait bien parler de rhétorique sémitique et pas seulement biblique. Et puis, la recherche que nous avons menée à quatre sur quelques textes du Hadith nous avaient montré comment ces textes arabes, bien que beaucoup plus tardifs, obéissaient aux mêmes lois que ceux de la Bible et des autres littératures du monde proche-oriental sémitique. Après ce premier travail, Ahyaf Sinno aurait voulu que l'on continue en analysant le Coran, mais je devais quitter Beyrouth, Nayla Farouki aussi, et notre équipe fut dispersée.

Toutefois, le relai ne devait pas tarder à être repris, et de belle manière, par Michel Cuypers dont le récit jouxte le mien. J'ajoute seulement qu'il ne s'est pas limité au texte coranique, mais qu'il a analysé aussi quelques textes pharaoniques, en collaboration avec des égyptologues. D'autres égyptologues, d'abord sans le connaître, se sont mis à ce genre d'analyse et les résultats qu'ils ont atteint sont convaincants et fort encourageants.

CONCLUSION

Quand j'ai quitté Beyrouth, on m'a souvent dit, comme un regret sinon un reproche direct : « Tu as quand même passé plus de trois ans à apprendre l'arabe, et maintenant que tu as quitté Beyrouth pour te consacrer uniquement à la Bible, cela ne te sert plus à rien ! » Il est vrai que je ne parle pratiquement plus la langue arabe, et depuis bien longtemps désormais, mais je suis convaincu que, si je n'avais pas fait ce long détour pour entrer non seulement dans une autre langue, mais aussi dans un autre monde, avec sa propre cuisine, sa propre mentalité, sa propre logique, bien différentes de celles du monde où je suis né, jamais je n'aurais pu faire ce qu'il m'a été donné d'accomplir dans le domaine biblique. D'autant plus que cette autre langue et cet autre monde sont très proches de la Bible, appartenant à la même aire sémitique. Un proverbe africain dit ceci : « Celui qui n'est jamais sorti de son village croit que seule sa mère sait faire la cuisine. » Mon maître, le P. Beauchamp, lui aussi était sorti de son village pour aller en Chine, qu'il avait dû quitter ensuite.

Ce n'est pas seulement le détour par le monde arabe qui m'a préparé au travail sur la rhétorique biblique. Ma formation en linguistique moderne, ou structurale m'a fourni non pas tant les outils, mais surtout la visée, la perspective essentielle de cette manière de travailler. La notion fondamentale de cette nouvelle linguistique, inaugurée par Ferdinand de Saussure, est celle de système. Chaque élément linguistique, à tous les niveaux de l'organisation de la langue, de la phonétique à la sémantique, en passant par la phonologie, la morphologie, la syntaxe, ne trouve sa place et sa fonction que dans le système dont il fait partie.

La double question qui m'a conduit à écrire ces quelques pages était : « Comment es-tu devenu bibliste et comment as-tu découvert la rhétorique biblique et sémitique ? » Ma vocation de bibliste aura pu paraître étrange et bien tardive. Je demeure cependant persuadé, maintenant que j'arrive au bout du chemin, qu'elle était enracinée dès le début. Quant à ma découverte, elle a été d'avoir eu la chance de découvrir les travaux de ceux qui l'avaient découverte. Je n'ai rien découvert d'autre. Tout avait déjà été découvert, et souvent depuis bien longtemps. J'ai toujours dit que je n'ai rien fait d'autre que de faire connaître les découvreurs et de mettre un peu d'ordre dans l'atelier de cette rhétorique. J'ai seulement essayé de systématiser. J'espère avoir ainsi rendu quelque service en transmettant le flambeau à ceux qui prennent la suite.

Communauté Saint-Ignace
20, rue Sala
69002 Lyon (France)
E-mail: r.meynet@unigre.it

Roland MEYNET

RESUME

Aux anciens, on demande de raconter. Ce récit a voulu répondre à une double question : 1. Comment, sur le tard, je suis devenu bibliste, 2. Comment j'ai découvert la rhétorique biblique. J'ai été préparé à entrer dans ce nouveau domaine par une longue formation et pratique de la langue et de la culture arabes, par ma formation en linguistique structurale et en didactique des langues, par la fréquentation des chercheurs qui, il y a plus de deux siècles, ont découvert ce que j'ai appelé la rhétorique biblique et, plus largement, sémitique. Ma contribution n'a été que de systématiser ce qu'ils avaient trouvé.

Mots-clés : rhétorique biblique et sémitique, linguistique structurale, didactique des langues, importance de connaître l'histoire

ABSTRACT

The elders are asked to tell their stories. This account is intended to answer two questions : 1. How, late in life, I became a biblical scholar. 2 How I discovered biblical rhetoric. I was prepared to enter this new field by a long training and practice of the Arabic language and culture, by my training in structural linguistics and language didactics, by my frequentation with the researchers who, more than two centuries ago, discovered what I have called biblical and, more broadly, Semitic rhetoric. My contribution was simply to systematise what they had found.

Keywords: biblical and semitic rhetoric, structural linguistics, language didactics, the importance of knowing history

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, M. – ELZIERE, M., GARDIN, J.-CL., HOURS, F., *Analyse conceptuelle du Coran sur cartes perforées*, Mouton et C^{ie}, Paris – La Haye 1963.
- BEAUCHAMP, P., « Quelques faits d'écriture dans la poésie biblique », *Recherches de Science Religieuse* 61 (1973) 127-138.
- BOVATI, P., « Il centro assente. Riflessioni ermeneutiche sul metodo dell'analisi retorica (biblica) in riferimento specifico alle strutture prive di centro », in R. MEYNET – J. ONISZCZUK, ed., *Retorica Biblica e Semitica 1. Atti del primo convegno RBS*, ReBib 12, EDB, Bologna 2009, 107-121.
- BOVATI, P. – MEYNET, R., *Le Livre du prophète Amos*, Rhétorique Biblique 2, Les Éditions du Cerf, Paris 1994.
- , *Il libro del profeta Amos*, Retorica Biblica 2, Edizioni Dehoniane, Roma 1995 ; *Il libro del profeta Amos. Seconda edizione rivista*, RBSem 21, Peeters, Leuven 2019.
- BOYS, Th., *A Key to the Book of the Psalms*, L.B. Seeley, London 1825.
- MEYNET, R., *L'Écriture arabe en question. Les projets de l'Académie de Langue Arabe du Caire de 1938 à 1968*, Hommes et sociétés du Proche Orient, Dar el-Machreq, Beyrouth 1971.
- , *Quelle est donc cette parole ? Lecture « rhétorique » de l'évangile de Luc (1-9, 22-24)*, Lectio Divina 99, Les Éditions du Cerf, Paris 1979.
- , *Initiation à la rhétorique biblique. « Qui donc est le plus grand ? »*, Initiations, Les Éditions du Cerf, Paris 1982.
- , *L'Analyse rhétorique. Une nouvelle méthode pour comprendre la Bible. Textes fondateurs et exposé systématique*, Initiations, Les Éditions du Cerf, Paris 1989.
- , « *E ora, scrivete per voi questo cantico* ». *Introduzione pratica all'analisi retorica*, 1. Detti e proverbi, Retorica Biblica 3, Edizioni Dehoniane, Roma 1996.
- , *Lire la Bible*, Champs 357, Flammarion, Paris 2003.
- , « Cet homme était intègre et droit », in C. BALLIU, ed., *Louis Leboucher dit Georges Mounin. Textes inédits rassemblés et publiés par Christian Balliu*, Collection Traductologie, Les Éditions du Hazard, Bruxelles 2003, 29-38.
- , « La composition du fils prodigue revisitée (Lc 15) », in R. MEYNET, *Études sur la traduction et l'interprétation de la Bible*, Sources/Cibles, École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth, Beyrouth 2006, 55-67.
- , « La rhétorique biblique et sémitique. État de la question », *Rhetorica* 28 (2010) 290-312.

- MEYNET, R., *L'Évangile de Luc*, Rhétorique sémitique 1, Lethielleux, Paris 2005 ; *L'Évangile de Luc*, 3^e édition revue, Rhétorique Sémitique 8, Gabalda, Pendé 2011.
- , *Traité de rhétorique biblique*, Rhétorique Sémitique 4, Lethielleux, Paris 2007, 221 ; *Traité de rhétorique biblique, deuxième édition revue et corrigée*, Rhétorique Sémitique 11, Gabalda, Pendé 2013 ; *Traité de rhétorique biblique. Troisième édition revue et amplifiée*, Rhetorica Biblica et Semitica 28, Peeters, Leuven 2021.
- , *Le fait synoptique reconsidéré*, Rhetorica Biblica e Semitica 7, G&B Press, Roma 2015.
- , « Une nouvelle figure : la composition à double foyer », in F. GRAZIANO – R. MEYNET, ed., *Studi del sesto convegno RBS. International Studies on Biblical and Semitic Rhetoric*, Rhetorica Biblica et Semitica 18, Peeters, Leuven 2019, 325-349.
- MEYNET, R. – POUZET, L. – FAROUKI, N. – SINNO, A., *Ṭarīqat al-taḥlīl al-balāḡī wa-l-tafsīr. Taḥlīlāt nuṣūṣ min al-kitāb al-muqaddas wa min al-Ḥadīṯ al-nabawī* (Méthode rhétorique et Herméneutique. Analyse de textes de la Bible et de la Tradition musulmane), Université Saint-Joseph, Institut d'études islamo-chrétiennes, Dar el-Machreq, Beyrouth 1993, 2004².
- , *Rhétorique sémitique. Textes de la Bible et de la Tradition musulmane*, Patrimoines. Religions du Livre, Les Éditions du Cerf, Paris 1998.
- MEYNET, R. – ONISZCZUK, J., *Exercices d'analyse rhétorique biblique*, Rhétorique Sémitique 12, Gabalda, Pendé 2013.
- S. RÉGIS – R. CALIF – A. DONCESCU, « The fractal structure of Biblical Books. A mathematical model explaining and formalizing the “chaotic” structures of books of the Bible through the concepts of Biblical and Semitic Rhetoric », in R. MEYNET – J. ONISZCZUK, ed., *Studi del terzo convegno RBS. International Studies on Biblical and Semitic Rhetoric*, ReBibSem 2, G&B Press, Roma 2013, 381-404.
- MOUNIN, G., « Préface » à R. Meynet, *Quelle est donc cette Parole ? Lecture « rhétorique » de l'évangile de Luc (1-9 et 22-24)*, Lectio Divina 99 A et B, Les Éditions du Cerf, Paris 1979, 5-9.
- , « Biblical Rhetoric and Faithful Translation », *Bible Translator* 30 (1979) 336-340.
- , « Une rhétorique biblique ? », *Critique* 475 (1986) 1198-1203.
- , « Rhétorique », *Encyclopaedia Universalis*, 20, Paris 1989, 10-14.
- SOUVAY, Ch., *Essai sur la métrique des Psaumes*, St-Louis 1911.